



Creissels

Info

Vie communale

Pages 2 à 5

Vie associative

Pages 6 à 10

Patrimoine

Pages 11 à 14

Culture

Page 15

Infos

Pages 15 à 18

Etat civil

Page 18

Tribune de l'opposition

Page 19

Bloc-notes

Page 20

Bonjour à tous,

Le soleil et la chaleur sont omniprésents pendant ce mois de juin, ce qui augure d'un bel été, mais les nappes phréatiques se vident inexorablement. L'eau devient une denrée rare et précieuse : sachons l'utiliser.

Les travaux en cours boulevard Raymond VII en sont une parfaite illustration. Les canalisations vieillissantes ont été remplacées, mais aucun des acteurs de la zone artisanale n'a manqué du précieux liquide.

Félicitations aux entreprises.

Commencés fin janvier, les travaux se poursuivent : la circulation sera rétablie entre le 8 juillet et le 22 août afin de faciliter l'accès au camping ; la fin des travaux devrait intervenir courant novembre.

Courant mars, l'installation du Docteur Edouard LEGRAND au 14 avenue des Comtes d'Armagnac comble un vide de 9 ans à la suite du départ du docteur Ricard. Nous lui souhaitons la bienvenue.

En septembre, un nouveau cabinet de cardiologie sera opérationnel au 12 avenue des Comtes d'Armagnac avec la Doctoresse Musschot-Herlem.

Le 8 juillet, le centre de loisirs ouvrira ses portes à l'école des cascades. La gestion en est confiée à Familles Rurales, une association loi 1901. Un directeur et des animateurs(ices) assureront les activités avec les enfants.

Une exposition se tiendra au Prieuré du 15 au 31 juillet avec pour thème « l'Antarctique ». Les heures d'ouverture au public seront communiquées en temps utile.

Le chant Grégorien animera la cité Creisselloise du 15 au 21 août.

Profitez des belles journées à venir.

Je vous souhaite de passer un bel été.

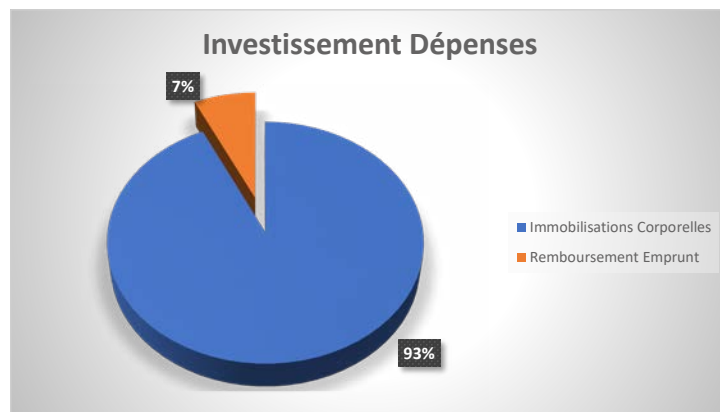
Le Maire

Vie communale

BUDGET

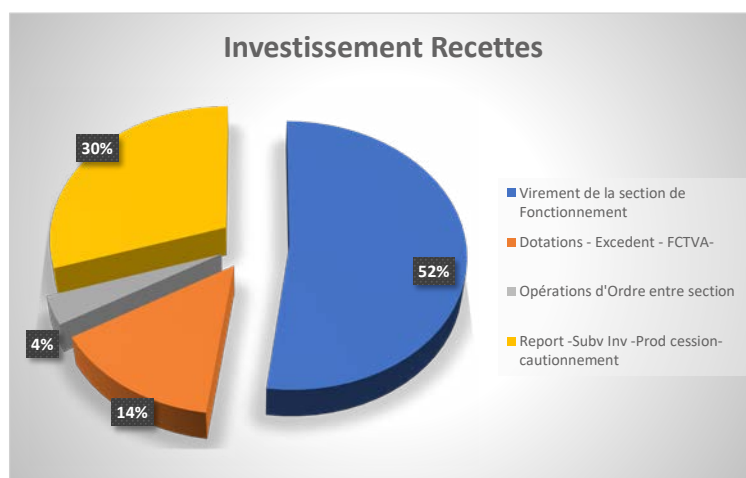
Investissement Dépenses

Immobilisations Corporelles	980 733.50	93
Remboursement Emprunt	73 600.00	7
	1 054 333.50	



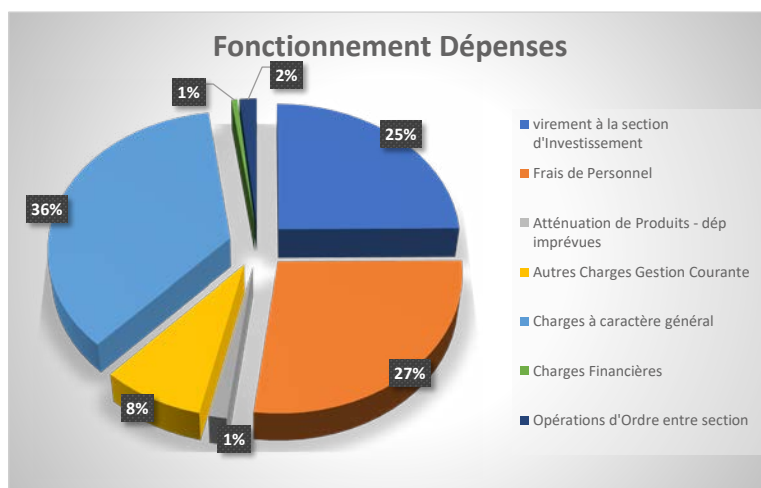
Investissement Recettes

Virement de la section de Fonctionnement	550 000.00	52
Dotations - Excédent - FCTVA-	152 396.68	14
Opérations d'Ordre entre section	36 506.00	3
Report -Subv Inv -Prod cession- cautionnement	315 430.82	30
	1 054 333.50	



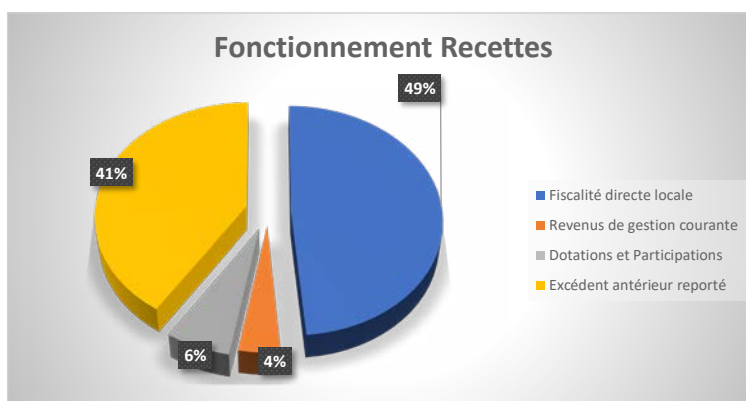
Fonctionnement Dépenses

virement à la section d'Investissement	550 000.00	25
Frais de Personnel	600 800.00	27
Atténuation de Produits - dép imprévues	32 211.18	1
Autres Charges Gestion Courante	185 050.00	8
Charges à caractère général	792 600.00	36
Charges Financières	13 000.00	1
Opérations d'Ordre entre section	36 506.00	2
	2 210 167.18	



Fonctionnement Recettes

Fiscalité directe locale	1 076 300.00	49
Revenus de gestion courante	90 650.00	4
Dotations et Participations	140 142.52	6
Excédent antérieur reporté	902 974.66	41
	2 210 067.18	



Vie communale

Site internet

Depuis Jeudi 16 Juin, la mairie propose un nouvel accueil avec son site internet.

Vous pouvez le découvrir et trouver tous les renseignements nécessaires qui faciliteront vos démarches, en allant sur le site officiel de la commune : www.creissels.fr

Centre de loisirs

Bonne nouvelle, cet été, géré par l'association Familles Rurales Aveyron Services et financé par la commune, le centre de loisirs ouvre ces portes.

L'équipe d'encadrement accueillera vos enfants dans les locaux de l'école des cascades à partir du

vendredi 08 juillet de 07h30 à 18h30

soit à la journée avec ou sans repas ou

à la ½ journée avec ou sans repas.

Il sera ouvert tous les jours durant l'été et par la suite les mercredis et les vacances scolaires.

Pour plus de renseignements, connectez-vous : www.creissels.fr

Maison France Services

16 rue du Moulin Haut - 12100 CREISSELS - Téléphone : 05 65 60 22 78

Au sein de la mairie, la « Maison France Services » ouvre une antenne sur notre commune.

Un agent, formé pour apporter des réponses adaptées, vous accompagnera pour toutes vos démarches administratives (fiscale, renouvellement papier identité, permis de conduire, carte grise, aide pour démarche en ligne, santé, famille, retraite, emploi ...).

Elle sera présente 12 heures par semaine le :

Lundi 09 H à 12 H et de 14 H à 17 H - Mercredi 14 H à 17 H - Jeudi 14 H à 17 H



Le mercredi 16 mars, auprès de Jean Louis CALVET, maire de CREISSELS, de quelques élus, de sa famille de cœur et celle du travail, Alexandre RAOUX a été l'heureux récipiendaire de la médaille du travail. Cette distinction honorifique, récompense l'ancienneté de service, dans l'exercice de sa profession et de ses efforts pour acquérir une meilleure qualification. En juin 1999, comme emploi jeune, Alexandre entre au sein de notre collectivité. Depuis il n'a cessé de développer ses connaissances et sa compétence professionnelle (2001 / 2 CAP option : production horticole et travaux paysagers. Octobre 2002 / BAC Professionnel option : travaux paysagers). Monsieur le Maire a

décoré Alexandre de la médaille d'argent qui le récompense pour ses 20 ans de service au sein de notre commune. Madame RASCALOU, Directrice Ressources Humaines et secrétaire générale, a tenu à féliciter Alexandre pour son engagement et le travail accompli. Elle en a profité pour rappeler à l'ensemble du personnel (technique, Atsem, agents polyvalents, administratif) que, de chacun d'eux, dépend la perception que les habitants ont de la Commune et de son action. Que leur rôle dans la collectivité est très important et les remercie pour leur travail, leur disponibilité, leur efficacité et leur souhaite de continuer à donner le meilleur d'eux-mêmes.



Vie communale

Samedi 21 mai, Leïla, Bastien et Mathis ont été accueilli par le Maire et quelques conseillers municipaux.

« Il y a 48 ans, en juillet 1974, sous la présidence de Valéry GISCARD D'ESTAING, la majorité est passée de 21 à 18 ans. Vous sortez de l'adolescence, et, vous entrez dans la vie d'adulte. Avoir 18 ans, c'est donc pouvoir profiter de libertés nouvelles, mais aussi devoir assurer les RESPONSABILITES qui en découlent. Majorité civile et civique sont étroitement liées. La carte électorale qui vous a été remise est le symbole de la vie civique et vous permet de participer à toutes les élections depuis les communales jusqu'aux Européennes. Le vote est un droit mais aussi un devoir. Vous êtes les forces vives de notre pays empreintes de dynamisme et d'idées nouvelles. Nous vous souhaitons réussite et une bonne adaptation à votre nouvelle vie. Autour d'un verre de l'amitié, offert par la mairie, ce moment de convivialité et de partage clôture cette petite réception.



Mercredi 11 mai, entouré de sa famille, Michel CAMMAS était à l'honneur à la salle du Prieuré. Accueilli par Jean Louis CALVET, quelques conseillers et ses collègues, tous avaient répondu présents pour lui souhaiter son départ à la retraite. Le maire a retracé très succinctement son itinéraire scolaire et professionnel. Le 1^{er} mars 2008, il rentre à la mairie de CREISSELS comme stagiaire au poste d'agent technique territorial, et sa titularisation arrive un an plus tard. «Votre métier, s'est considérablement développé et est devenu au fil des ans de plus en plus technique et sophistiqué et fait appel à des compétences variées».

«Michel, ton intégration a été facilitée, car tu es une personne disposant de beaucoup de bon sens, responsable, ouverte et intéressée par tout ce qui t'entoure. Tu as brillamment surmonté les difficultés. Tu es quelqu'un d'apprécié et tous ceux qui t'ont côtoyé sont unanimes. Je me joins à toute la Commune pour t'adresser nos remerciements les plus chaleureux. Une nouvelle vie commence pour toi, adonne toi à tes passions balades, jardinage... et surtout profite de ces moments avec tes proches». Un apéritif lui a été offert avec quelques cadeaux en remerciement du service rendu à la commune.



Aménagement du Boulevard Raymond VII Point au 20 Juin 2022

Le chantier est organisé en 3 lots, dont le lot 1 en groupement de commande :

- **Lot 1 Réseaux (298 091.06 € HT)**, comprenant l'enfouissement des gaines et fourreaux pour les réseaux électriques, éclairage public, Télécom et Fibre (sous maîtrise d'ouvrage du SIEDA 102 091.06 € HT)), la réfection du réseau d'eau potable et de sections du réseau eaux Usées (sous maîtrise d'ouvrage de la Commune de Creissels – 117 000 € HT) et les réseaux Eaux Pluviales (sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes – 79 000.00 € HT)
- **Lot 2 Voirie (471 355.75 € HT)** : sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes
- **Lot 3 Eclairage public (21 721.00 € HT)** : sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes

L'objet des différents marchés est de requalifier le boulevard Raymond VII, avec une meilleure perception paysagère, notamment par l'enfouissement des réseaux, le partage des usages de la voie avec la création d'une voie douce de 2.5m de large séparée de la circulation routière par une bordure béton, tout en prenant en compte les nécessités d'accès et de manoeuvre des riverains, notamment les entreprises du parc d'activités. La problématique de la réduction de la vitesse a également été prise en compte avec la création de plateaux traversants aux carrefours des rues de l'Aigoutal et Dupont.

Les travaux du lot n°1 (groupement d'entreprises SA2P/SDEL) ont débuté le 31 janvier et se sont terminés le 15 avril 2022.

Les travaux du lot n°2 (Ent CONTE) ont débuté le 19 avril 2022 et sont en cours. La partie de travaux de voirie a commencé, pour des raisons d'organisation du chantier, par les travaux de terrassement en vue de la création de la piste cyclable en contournement du giratoire de Raujolles. Ensuite c'est sur la partie médiane du boulevard Raymond VII, entre la rue Dupont et la rue de l'Aigoutal que les travaux se sont concentrés. Sur cette section, à ce jour, décaissements et renforcements de chaussée sont terminés, les bordures sont réalisées à 90%. Le chantier va continuer par la fin des maçonneries et bordures et la constitution des différentes couches de chaussées (hors revêtement final). Il sera interrompu entre le 8 juillet et le 22 août pour préserver la saison estivale du camping situé en amont. Au 8 juillet, le chantier sera circulable sur la couche de grave bitume, en double sens sur toute sa longueur. Dès le 22 août, le chantier reprendra, certainement par la section située entre la rue Aigoutal et le carrefour de Buech puis par la section entre la rue Dupont et le giratoire de Raujolles. De la même manière les décaissements, renforcement de chaussées, bordures et constitution des couches de chaussée seront entrepris. La fin du chantier, avec la pose du revêtement final, sur tout le linéaire, est prévue pour la deuxième quinzaine de novembre.

Les travaux du lot n°3 (Groupement SDEL/SA2P) se dérouleront en temps masqué et en parallèle du chantier voirie, principalement à l'automne.

A noter que des prestataires ENEDIS procéderont à la réalisation du câblage souterrain et enlèvement des fils aériens dans le courant du mois de juillet. Idem pour des prestataires Télécom et Fibre à la fin de l'été.



Vie associative

Bibliothèque

Toujours très active, avec ces 600 lecteurs, la bibliothèque vous attend avec l'équipe de bénévoles.

A l'attention des futurs adhérents, sachez que l'inscription est gratuite, que vous habitez Creissels, Millau ou ses environs. Parmi ses 4000 ouvrages, vous trouverez les dernières nouveautés achetées tous les 3 mois grâce au budget alloué par la Mairie. L'entrée est située au rez-de-chaussée, secteur des enfants. Le premier étage, accessible par ascenseur, est réservé aux adultes. La bibliothèque reste ouverte tout le mois de juillet. Fermeture en août.

Réouverture le lundi 5 septembre aux horaires habituels :

Lundi de 17 h à 19 h - Mercredi de 16 h à 18 h30



Le Club des Aînés de Creissels

Toujours debout et actifs les adhérents (au nombre de 56) du club des aînés de Creissels !

Avec :

- Le **Taiji** dispensé par Charlène Viala les mardis de 10h30 à 11h45.

Pour la rentrée de septembre /octobre Charlène nous propose en plus, des séances de relaxation, de méditation ... les horaires seront adaptés. Charlène se propose de développer ses projets dans un article.

- **L'APA** (Activités Physiques Adaptées) organisées par Paul Solier et son équipe tous les jeudis de 10h45 à 11h30.
- Les **jeux de société** animés par Geneviève SCHMITT tous les 15 jours de 14h30 à 16h30. Geneviève vient avec une quantité impressionnante de jeux et se met à la disposition des adhérents pour donner des explications.
- La **belote** toujours aussi acharnée à la salle voûtée les vendredis de 14h à 17h à la salle voûtée.

Malgré la situation chaotique dans laquelle nous avons été plongés, nous nous sommes rencontrés le jeudi 7 avril à la salle voûtée pour notre fameux **quine des fleurs** très prisé par les adhérents et qui devient maintenant une tradition. Le repas de « clôture » de la saison 2021-2022 qui a eu lieu au « diapason » le 23 juin 2022 a réuni 44 adhérents.

« **Tout est bien qui finit bien** » : comédie écrite par William Shakespeare entre 1601 et 1608 est devenue un proverbe que nous utilisons allègrement. En fonction de la situation à la rentrée de septembre, des articles de reprise des activités, seront envoyés dans les journaux, des flyers mis dans les boîtes aux lettres, des messages envoyés par internet.

Je vous souhaite de bonnes vacances d'été. Prenez bien soin de vous.

Paule ALLARD

Pétanque

Dimanche 12 Juin était organisé au boulodrome Paul GRANIER, les qualifications pour la finale du Trophée FEMINA. 13 équipes en doublettes féminines se sont affrontées sous l'importante canicule.

Au final les deux équipes finaliste rejoindront toutes les équipes qualifiées des départements de la région Occitanie, finale qui se déroulera à LABRUGUIERE dans le Tarn sont :

PIVARD Sarah / BONNIVARD Audrey (le pet d'ONET Village) et BARBOSA Nadine / MARC Anne (pétanque Villefrancoise). Encore bravo à elles en espérant qu'elles représenteront l'Aveyron de la meilleure façon.



Comité des Fêtes de CREISSELS

16 Rue du moulin haut 12100 CREISSELS - Tél. 07 73 70 9698

Mail : comitedesfetescreissels@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100073957237886>

Instagram : https://instagram.com/comitedesfetescreissels?utm_medium=copy_link



Le bilan du comité des fêtes de CREISSELS est plus que positif. Pour cette première année, ce ne sont pas moins de 5 événements qui ont été organisés : la tête de veau, le marché de Noël, le quine, le bal du printemps et le vide-greniers. Les villageois et les habitants des communes voisines ont réservé un accueil très chaleureux au comité des fêtes et ont contribué au succès de cette première année. Nous avons commencé à 6 personnes, nous sommes maintenant 25 bénévoles. Mais aujourd'hui encore, les portes restent grandes ouvertes, et nous accueillerons avec joie, ceux qui veulent venir rejoindre la joyeuse troupe, nous ne sommes jamais de trop. Le comité des fêtes a déjà établi son programme pour l'année 2022/2023, avec une nouveauté cette année : un grand concours de pétanque, suivi d'un repas du village (Melon, Charcuterie, Paëlla, Fromage et Tarte), **réservation obligatoire avant le 15 Août**, et

pour clôturer cette super journée, son grand bal, afin de renaître l'esprit de la fête du village tout en douceur.

Voici les dates à retenir pour cette nouvelle année :

- Assemblée Générale, Mardi 6 Septembre à 19 Heures à la salle voûtée sous la mairie.
- Journée du village avec concours de pétanque, repas, bal, Samedi 27 Août.
- Tête de veau, Dimanche 13 Novembre.
- Marché de Noël, Dimanche 4 Décembre.
- Grand quine, Dimanche 12 Février.
- Bal du printemps, Samedi 18 Mars.
- Vide-greniers, Lundi 1^{er} Mai.

Repas du Village le Samedi 27 Août 2022 suivi d'un Bal animé par PODIUM IBIZA

Organisé par le Comité des Fêtes de Creissels

Après-midi concours de pétanque 8C la doublette au boulodrome de Creissels

Repas à partir de 19h

Au menu Adulte 17 €

Melon / Charcuterie

Paëlla fait par La CASA ESPAÑOLA

Fromage (Bergers du Larzac)

Tarte

Au menu - 12 Ans 6 €

Frites/Tenders + 1 Boisson

Retourner l'inscription accompagnée du règlement avant le 15 Août.

Chèque à l'ordre du Comité des fêtes de Creissels à déposer dans notre boîte aux lettres au 16 Rue du Moulin haut 12100 CREISSELS (face à la salle voûtée).

NOM : Prénom :

ADRESSE : TELEPHONE :

Adultes (.....) Enfants (.....)

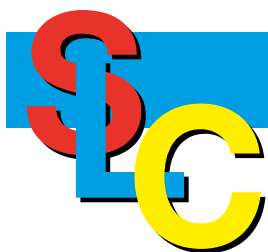
Montant du règlement€

★ RESERVATIONS OBLIGATOIRES PLACES LIMITEES ouvert à tous

Pour plus d'informations au 07-73-70-96-98

Ne pas jeter sur la voie Publique

A venir ☆ 13/11/22 Tête de veau ; 4/12/22 Marché de Noël ; 12/02/23 Quine ; 18/03/23 Bal du printemps ; 1/05/23 Vide grenier



Club Sports, Loisirs, Culture de Creissels

L'année 2021/2022 touche à sa fin. Une année encore impactée par la crise sanitaire mais où tous les cours ont pu être dispensés. Vous avez été nombreux à rejoindre le club en participant à l'une de nos 11 activités : Danse, Rollers, Hockey Rollers, Street Surf, Karaté Jutsu, Taekwondo, Gym, Yoga, Couture, Fitflamc (Fitness & Flammenco), Balades & Découvertes dès le 21 septembre dernier pour la reprise des activités.

La balade des 4 communes s'est déroulée le samedi 14 mai à Creissels. Plus de 80 participants des communes de La Bastide Pradines, Saint-Georges de Luzençon, Saint-Rome de Cernon et Creissels ont pu découvrir deux circuits de 5 et 11 kms avant de se retrouver autour d'un repas à la Salle des Fêtes. Une journée conviviale très attendue par les participants après deux années de crise sanitaire qui ne leur avait pas permis de se retrouver.

Une page se tourne en cette fin de saison. Après huit années de cours au sein de notre club, Morgane PASTOR, Professeur de danse, va nous quitter. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite et tenons à la remercier encore une fois pour son implication au sein de l'association, son professionnalisme, sa bienveillance pour ses élèves et sa bonne humeur. Le 25 juin elle présentera son dernier gala à la Salle de Fêtes de Creissels « CE(UX) QUI NOUS LIE(NT) ».

Les nouveautés de la rentrée : Pour la prochaine saison, nous aurons le plaisir d'accueillir au sein du club Aude, qui assurera les cours de danse et remplacera Morgane, ainsi qu'Anaïs qui assurera les cours de FitnessDanse. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Les dates à retenir : Nous vous donnons rendez-vous le mardi 13 septembre 2022 à 18h30 à la Salle des Fêtes pour notre assemblée générale annuelle ; vous êtes tous conviés.

Les inscriptions sont programmées les 14 et 15 septembre de 18h30 à 20h pour l'année 2022/2023 (le mercredi pour les anciens adhérents et le jeudi pour les nouveaux) ; pensez à faire établir votre certificat médical.

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes vacances et espérons vous retrouver nombreux dès septembre pour la prochaine rentrée. Pour tout renseignement vous pouvez contacter le club SLC à l'adresse suivante slccreissels@gmail.com et suivre les activités du club sur le compte facebook : <https://www.facebook.com/Club-SLC-Creissels-2104060043172326/>

Le bureau du club SLC.

Les Cœurs de la solidarité

Au club de couture de Creissels, une cinquantaine de couturière proposent d'unir leur énergie et de la mettre au service des femmes touchées par le cancer du sein. Le coussin-cœur placé sous le bras est destiné à soulager les douleurs post cancer du sein en diminuant les tensions dues à la chirurgie. Cet exemplaire imaginé par un médecin américain revêt également une valeur symbolique, un fort message d'amour et de soutien qui nous interpelle. Bien que la saison de couture soit terminée, une cinquantaine d'adhérentes sont volontaires pour élaborer ces cœurs dans le cadre de l'opération octobre rose. A la rentrée, ces coussins seront vendus et les fonds ainsi récoltés sont destinés au financement des soins d'accompagnement (soutien psychologique, soins sociaux-esthétiques, conseils diététiques) dans le parcours thérapeutique de ces personnes à l'hôpital de Millau. Ces cœurs répondent à des normes précises sur la taille, la fermeté, un poids précis de 180 gr, tous de couleur différente : chacun étant unique. La saison de couture s'achèvera par un repas (apéro aussi) au prieuré de Creissels.





Le TCCA évolue : le futur Tennis Club Creissels Aveyron

Le club de tennis de Creissels continue de s'inscrire dans le tennis loisirs, la convivialité et la bonne humeur, sans négliger les performances sportives, club homologué par la Fédération Française de Tennis (FFT). Composé d'une centaine d'adhérents, son école de tennis (une trentaine d'enfants) est en pleine progression. Le TCCA se caractérise par un équilibre femmes/hommes (50%-50%), alors qu'au niveau National ce rapport est de 30/70. Les Tarifs du club (reconnu d'intérêt général), sont très attractifs (de 2 à 3 euros par mois après déduction ou compensation fiscale, cours inclus), grâce à l'ensemble de ses bénévoles. Le club Creissellois ne s'occupe plus du terrain d'Aguessac et s'appellera à l'avenir le Tennis Club Creissels Aveyron.

Ecole de Tennis Avec plus de 1200 heures de cours gratuits dispensés en 2022 auprès de la trentaine d'enfants, les 7 initiateurs du club retirent la fierté d'avoir maintenant une dizaine d'enfants classés auprès de la FFT, 3 enfants repérés par la FFT. Deux d'entre eux ont rejoint cette année les équipes seniors du club en championnats départementaux et régionaux. Seul bémol, l'absence de courts abrités a conduit à l'annulation de plusieurs séances de cours gratuits.

Performances sportives Champion d'Aveyron Masculin en plus de 50 ans depuis trois ans, nos joueuses et joueurs ont porté haut et fort les couleurs de Creissels en championnat départemental et régional. La reprise post Covid a naturellement compliqué les championnats par équipe mais plus de 25 joueuses et joueurs se sont fortement mobilisés. Il est particulièrement notable que dans la compétition de la FFT « les raquettes féminines », nos joueuses, quatre Creisselloises et deux Millavoises disputeront les finales régionales le 25 juin prochain à Toulouse. En cas de victoire, elles seront invitées en septembre par la FFT à Saint-Malo, pendant une semaine, pour les finales nationales. Bravo les filles pour votre super état d'esprit.

Fête du tennis Les 12 et 13 juin dernier, le TCCA a organisé la « Fête du tennis », opération officielle de la FFT, ouverte à toutes et tous. Une trentaine d'enfants, autant de parents et de grands-parents ont participé le samedi à des animations tennistiques appréciées de tous (tennis bowling, jeux d'adresses tennistiques, parcours balles raquettes, ramasse balles, etc.). De beaux sourires à la remise des prix. Un tournoi de double mixte a conclu ce week-end, malgré la canicule. Deux repas sympathiques ont permis à nombre de personnes de découvrir le club. Au dire de tous, une animation à reproduire.

Animations estivales et tournoi Open Le club propose une carte découverte à prix bas pour tous ceux qui voudraient s'adonner aux plaisirs du tennis cet été. Dès le 13 août et jusqu'au 28 août, sur les terrains de Saint Martin, tournoi open homologué Fédération Française de Tennis. 100 à 150 joueuses et joueurs de tennis tenteront de remporter l'open : finales le 28 août à 10 heures. Venez nombreux.

Rentrée 2022 L'école de tennis qui accueille un peu plus d'une trentaine de jeunes Creissellois tous les samedis matin (cours gratuits, balles et raquettes fournies et bonne humeur garantie) reprendra dès début septembre 2022. Essai gratuit pendant un mois. Le club a pour objectif de proposer des tarifs bas, pour permettre au plus grand nombre

de pratiquer notre sport (renseignement : tcca12@orange.fr - facebook TCCA - www.tcca.fr - Tél 06.74.59.38.92)

Remerciements Le TCCA en partenariat avec la mairie de Creissels, la communauté des communes Millau Grands Causses, le conseil départemental de l'Aveyron, le Conseil Régional Occitanie et la Fédération Française de Tennis va procéder à l'aménagement de Saint Martin. Les dirigeants du TCCA souhaitent particulièrement remercier l'ensemble des élus Creissellois pour leur écoute et leur soutien. Un grand merci aux initiateurs bénévoles, à toutes nos joueuses et joueurs, et à toutes celles et ceux qui font vivre le club au quotidien.



F.N.A.C.A de Creissels

Au cours du premier semestre 2022, le comité local de la F.N.A.C.A, a répondu par sa présence dans plusieurs manifestations.

- Le 24 février, à ST ANDRE DE VEZINES, plusieurs d'entre nous ont accompagné Raymond BRUDY, ancien trésorier, à l'église et au cimetière avec les drapeaux F.N.A.C.A et Anciens Combattants.



- Le 19 mars, une délégation de CREISSELS avec drapeaux, a assisté à la Cérémonie organisée au Parc de la Victoire à MILLAU (60ème anniversaire du Cessez le feu).

- Le 20 mars, rassemblement au Monuments aux Morts de CREISSELS en présence de Mr le Maire, de nombreux anciens combattants et de veuves de combattants. A souligner une présence de Creissellois plus importante. A la fin de la cérémonie, Mr le Maire a remis à Raymond TERRAL la médaille de la commune de CREISSELS pour ses 35 années de présidence de la F.N.A.C.A. Merci Raymond.

- Le 08 mai, rassemblement au Monument aux Morts, en présence de Mr le Maire. Lecture du papier de la Fédération des Anciens Combattants par Sacha PINTRE-GALIERE. Nous le remercions sincèrement.



Société communale de chasse Saint-Hubert

La société communale de chasse SAINT HUBERT de CREISSELS en « stand-by », certes non !

Des acteurs écologistes dignes de ce nom !

Soucieux du maintien, de l'équilibre et du développement de la biodiversité, nos amis chasseurs de la Diane de Creissels étaient présents sur le territoire tout récemment encore pour mettre à niveau sur le plateau, les différents points d'eau dédiés à la faune. Ce qui n'était vraiment pas un luxe, compte tenu de l'assèchement effectif constaté pour nombre d'entre eux. Un grand merci notamment aux propriétaires pour la mise à disposition d'un tracteur et d'une remorque citerne. Un grand merci par ailleurs également à l'ensemble des propriétaires terriens creissellois en tant que signataires permettant l'accomplissement de nos activités et missions cynégétiques menées sur l'ensemble de leurs parcelles.

A noter dans vos tablettes :

- l'AG de l'association, qui aura lieu le **vendredi 1^{er} juillet à la Maison de la Chasse.**

- **à partir de 20H30**

- **la vente des cartes** pour la prochaine saison programmée pour les **vendredi 26 août et vendredi 9 septembre à partir de 17H.** Le Président de la Diane Jean-Robert EVESQUE ainsi que tous les membres du bureau associés, vous souhaitent un excellent été et une belle saison estivale.



La Construction de l'Église de Creissels

La construction de l'Église de Creissels à la fin du 19^{ème} siècle, révèle une aventure extraordinaire ; elle illustre les problèmes, les tracasseries récurrentes face aux Administrations et aux Institutions.

Ce jeudi 26 mai 1881, jour de l'Ascension, une chaude effervescence règne dans Creissels ; hommes et femmes, enfants endimanchés, s'activent dans les rues. Depuis le début de la semaine, ils ont érigé çà et là, des arcs de triomphe de fleurs et de verdure.

Tout est prêt, quand les cloches annonçant le début de la cérémonie se mirent à sonner à toute volée.

La population se dirige alors vers la place du Prieur (place de l'Église) où le maire Louis d'Hombres à la tête de son Conseil Municipal et le curé Bonnefous, entouré de ses vicaires attendent l'arrivée de sa «Grandeur», l'Evêque de Rodez Mgr Bourret (2) qui vient pour consacrer la nouvelle église de la paroisse.

Cette réalisation a longtemps occupé, préoccupé et rassemblé unanimement les Creissellois durant une dizaine d'années ; elle était motivée pour plusieurs raisons : la vétusté de l'église et sa contenance. Cent fois «rapetassée» elle ne paraissait pas réparable, certes son clocher octogonal de style roman sur le rocher du château, refait en 1659, avait encore fière allure depuis sa dernière réparation en 1820, mais la pauvre nef et les chapelles, bien plus anciennes, se dégradaient de partout II faut dire que cette église, avait été particulièrement visée pendant les guerres de religion, démolie chaque fois par les protestants en 1562 et en 1623 sans oublier un effondrement en 1604. De plus elle s'avère déjà insuffisante pour les 750 âmes que compte la paroisse, qui à cette époque connaît une apparente prospérité liée au développement des industries de la peau.

Le curé Pierre Bonnefous l'avait fait remarquer avec force dans une lettre au préfet ; il s'inquiétait pour l'avenir car c'est la seule église de la paroisse. Rappelons que depuis le tout début du 17^{ème} siècle, «le choeur de l'église» de St-Martin de Pris (3) s'étant effondré, elle n'était plus utilisée, et vraisemblablement quelques années auparavant, pour les mêmes raisons on avait aussi abandonnée l'Église de St Adornis qui se situait au Cimetière Vieux près de la ferme des Cascades.

Ces raisons incontestables sont aussi accentuées par la politique volontariste de l'Evêque de Rodez, un jeune Evêque dynamique, cultivé, qui à cette époque encourageait la construction de nouveaux édifices,

car l'Église devait montrer sa puissance face aux idées laïques de la 3^{ème} République.

N'oublions pas aussi que le 16 octobre 1873 les Millavois consacrent en grande pompe l'Église St-François et quand on connaît les tenaces rivalités d'alors, entre les deux communautés Creisselloises et Millavoises on ne s'étonne pas que le dimanche 5 octobre 1873 le Conseil de Fabrique de la paroisse de Creissels présidé par Mr de Longuiers se hâte de prendre une délibération en faveur de la construction d'une nouvelle église.

Dès ce moment, tout va être mis en œuvre pour aboutir selon une stratégie, semble-t-il minutieusement élaborée où les embûches ne manqueront pas, mais nous reconnaitrons que les responsables se sont montrés parfaitement à la hauteur de la tâche.

Le Conseil de Fabrique où siège en 1873 le maire Mr Guers tient à rester le maître de l'ouvrage. C'est lui qui mènera tambours battant l'opération. N'a-t-il pas déjà depuis un an les plans de la nouvelle église, un devis et une grande part des financements.

Pour une première dépense évaluée à 48 000 Fr il dispose immédiatement de 10 000 Fr, résultat de quêtes, 15 000 Fr lui sont assurés par des souscriptions auprès de généreux donateurs parmi lesquels on compte surtout les familles nobles qui possèdent des attaches dans le village. Le Conseil Municipal participerait à la dépense pour une somme de 10 000 Fr, pour le reste, on compte sur une subvention de l'État. La commune accepte cette proposition sans difficulté, car les hommes influents du Conseil Municipal figurent également dans le Conseil de Fabrique. On fera remarquer néanmoins dans la délibération que la commune apporte en outre, pour sa part, le bâtiment existant et le terrain, sous réserve que la nouvelle construction reste propriété communale. Un petit sursaut d'autonomie bien légitime Le 12 avril 1874, l'avis émis par l'architecte diocésain sur le projet, vient contrarier les belles espérances des promoteurs qui étaient pourtant assurés du soutien de l'Evêque et du préfet. Une lettre du 6 avril adressée au curé nous le prouve. Ce dernier n'avait-il pas auparavant, curieusement proposé au préfet d'organiser une pétition, s'il devait avoir des difficultés pour faire aboutir la demande de subventions auprès du gouvernement. L'architecte diocésain trouve l'ensemble satisfaisant d'aspect, mais trop important et trop luxueux ; pour étayer son refus, il avance des arguments qui dépassent largement le cadre de ses compétences. «La population

de Creissels dit-il , se composant en partie de rentiers et de riches industriels de Millau qui y possèdent des maisons de campagne, pourra facilement trouver des ressources suffisantes pour réaliser son projet. Enfin cette localité est favorisée à tous les points de vue et ses revenus et les largesses de ses habitants lui font un devoir de laisser pour les communes pauvres (elles sont nombreuses dans l'Aveyron), les revenus, les faibles secours que peut accorder le gouvernement».

Ces propos pour le moins étranges et partiellement faux sont malheureusement rapportés au Conseil Général de l'Aveyron chargé de juger de la recevabilité de la demande de subvention auprès de l'État. Inutile de dire que la demande est rejetée immédiatement d'autant qu'une vieille circulaire Ministérielle du 1^{er} Août 1853 fixe (pour avoir un secours de l'État) un prix de dépense à 35 000 Fr pour la construction d'une église de 900 à 1 000 âmes.

Cette nouvelle jette la consternation dans le village, mais le Maire Guers contre attaque ; il adressa une lettre au préfet où il réfute le contenu de la circulaire de 1853 qu'il déclare surannée «tout a augmenté depuis» ; on se trompe quand on pense qu'on a vu trop grand «Creissels augmente tous les jours sa population» et puis «les ressources de cette localité ne sont pas aussi abondantes qu'on le suppose, la classe ouvrière est riche au jour le jour

si l'on veut, mais à part une seule famille, le reste n'arrive guère à l'aisance et la fortune territoriale appartient pour plus de la moitié, soit à des propriétaires, soit à des industriels fort aisés d'un culte différent» (Ces deux derniers mots lâchés «entre les dents» nous apportent, une fois de plus, le témoignage des traces laissés par les guerres de religions, entre la bourgeoisie protestante de Millau et la communauté presque unanimement catholique de Creissels).

Le curé, qui semble avoir des relations privilégiés avec le préfet appui la demande du maire et intervient également auprès du Vicomte de Bonald Malgré le rejet du Conseil Général, le Préfet sollicite directement le Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes qui lui répond par retour du courrier, que la loi lui interdit d'accorder un secours, si la demande n'est pas présentée à l'Assemblée Départementale.

Le Conseil de Fabrique, cherche alors à modifier le projet pour le rendre moins onéreux. Il décide de renoncer complètement à la construction du clocher, l'actuel pouvant être maintenu (nous verrons que c'est une manoeuvre) et augmente sa participation de 3 000 Fr.

Après de multiples négociations on s'achemine vers une solution de compromis, l'architecte diocésain propose pour diminuer la dépense de réduire l'importance du



1854
CREISSELS AVANT 1861, VU DE LA ROUTE DE PEYRE

transept, de simplifier les formes, de supprimer les pignons du clocher, de ne construire qu'une sacristie, d'enlever les niches des façades où seraient placées des statues de saints, St-Julien par exemple et de diminuer la hauteur de l'édifice.

Si ces modifications sont acceptées, le ministère fait savoir le 10 avril 1875 qu'il accordera une subvention de 2 500 Fr —Maigre consolation — !

La procédure d'adjudication s'effectue le 1^{er} Octobre 1877 en présence du nouveau maire Louis d'Hombres membre du Conseil de Fabrique, il remplace ce jour-là le Président de Longuières absent.

Il y a quatre soumissions, on retient celle de Pierre Gazel.

Les travaux se réaliseront en deux parties Dans un premier temps, on construira l'église, à partir de la base du clocher jusqu'à la hauteur du toit et une sacristie, ensuite on réalisera la partie supérieure du clocher et la deuxième sacristie (on a de la suite dans les idées) «cap de tuf» ! (le caractère des Creisellois) L'ancienne église ne pourra pas être démolie avant le dimanche de quasimodo 1878, pour ne pas gêner les fêtes de Pâques ; on prévoit la fin des travaux pour le mois d'Août 1879.

Nous remarquerons qu'il n'est pas question de conserver l'ancien clocher qui sera démoli sans discernement. En juillet 1878 le Conseil Municipal par suite de travaux supplémentaires adresse une nouvelle demande de secours qui reçoit cette fois un avis favorable du Conseil Général.

En ce début d'année 1879 on ressent une forte impression de lassitude ; les généreux donateurs de Creissels n'en finissent plus de donner aux quêtes, de répondre aux souscriptions et de payer des impôts nouveaux. Peu importe il faut en finir : à quoi ressemblerait ce vaste édifice «sans clocher» ? N'est-ce pas.

«Le couronnement et le complément indispensable à toute église» ?

Alors imperturbable et têtue le Conseil de Fabrique poursuivant ses objectifs initiaux se prononce le 5 janvier 1879 pour la construction du clocher. Il décide dans le même temps un emprunt de 2000 Fr en espérant en outre de convaincre le Conseil Municipal pour une participation complémentaire. Il y parviendra aisément car dans la population, malgré les sacrifices financiers déjà consentis, on supporte mal l'idée de vivre dans un village sans clocher ! Le Conseil Municipal vote le 19 février 1879 1 000 Fr, car il juge «tout à fait incomplet le monument sans clocher et que la construction de ce dernier est d'autant plus nécessaire que les besoins de

services religieux et les autres indications nécessaires surtout à une population ouvrière exigeant qu'on puisse faire usage le plus tôt possible des cloches et de l'horloge que possède la commune».

Mais comment comprendre la suite étrange de cette délibération ? «La commune n'a jusqu'ici contribué que pour une somme de 10 000 Fr, on ne peut évidemment prétendre que cette même commune se soit imposée de bien grands sacrifices et qu'elle est même atteinte la limite de ce qu'elle doit et qu'elle peut équitablement et raisonnablement faire dans la circonstance présente».

De tel propos déplacés sont-ils destinés à montrer à l'Administration de Tutelle que la commune peut encore s'endetter, ou bien démontrent-ils tout simplement l'influence exagérée de la Fabrique sur le Conseil Municipal. Nous opterons pour la seconde interprétation, car un mois après le même Conseil Municipal se ressaisit pour déclarer : «que dès à présent la commune a suffisamment concouru aux travaux faits ou à faire, soit à l'église, soit au clocher, soit au presbytère et qu'aucune nouvelle demande de fond ne lui sera faite pour cet objet. Elle croit devoir renouveler et maintenir son droit de propriété sur les immeubles construits». Voilà qui est clair et net, mais laisse supposer de sérieuses mises au point sous le manteau.

Après l'avis favorable de l'Évêque et du Ministère, le clocher évalué à 18 000 Fr est construit par le même entrepreneur sous la responsabilité et aux «risques et périls du Conseil de Fabrique».

Ainsi en ce printemps 1881, chacun peut admirer l'édifice parfaitement achevé et tel que nous pouvons le voir encore, à l'extérieur, de nos jours. Certes il est «moins luxueux» que prévu, il n'y a pas d'arceaux entre les contreforts, ni de niches, ni de statues sur la façade, il est légèrement plus petit. L'architecte Millavois Morini l'a dessiné selon la mode du temps, emprunté au style romano-byzantin, une mode qui n'a jamais été appréciée par les esthètes qui regrettent, comme nous, l'ancien clocher octogonal.

Mais ce matin du 26 mai 1881, l'heure n'est pas aux regrets, au contraire, tout le monde s'émerveille devant le nouveau sanctuaire sur le seuil duquel le curé Bonnefous, d'une voix visiblement bouleversée exprime sa joie et sa satisfaction à Monseigneur l'Évêque «chaque pierre dit-il, chaque vitrail, chaque ornement révèle une offrande, une privation, un sacrifice». Un chroniqueur signale l'émotion religieuse intense manifestée par l'assistance quand les reliques portées solennellement par quatre prêtres en habits sacerdotaux se sont arrêtés à la porte de l'église et que Sa Grandeur (l'Évêque) a

Patrimoine

publié l'excommunication portée contre quiconque oserait en quelques manières que ce soit toucher au nouveau sanctuaire.

Les cérémonies de la consécration terminée, l'Évêque a célébré la Sainte Messe durant laquelle «les élèves des Soeurs de St-Joseph ont exécutés d'une manière très convenable divers morceaux de chant» (notre chroniqueur pratique-t-il l'art subtil de la litote) ! Tard dans l'après-midi, tout le monde est revenu dans l'église pour assister à l'office des Vêpres et participer à la cérémonie de confirmation des jeunes enfants. Les cantiques chantés à tue-tête, témoignent de la grande ferveur religieuse des Creisellois. Cette joie s'est perpétuée pendant les repas de familles, où les chansons populaires bénéficiaient du pouvoir incantatoire des bons vins l'Escalet de Boulton et de Peyrelongue.

Avant le Salut du Saint Sacrement, chacun a écouté, le regard perdu dans la lumière des vitraux réalisés par Lachaise de Rodez, les éloges de Monseigneur l'Évêque adressés à tous ceux qui ont participé à l'édification du monument. Ainsi s'est terminée cette belle journée, dont le souvenir restera toujours vivant à Creissels.

Christian BERNAD (1)

1/ Christian BERNAD est né à Creissels, fils de l'ancien maire de Creissels Alphonse BERNAD et frère du peintre sculpteur Paul BERNAD dont une œuvre se trouve sur la place de la Capelle à Millau.

2/ Monseigneur Joseph, Ernest BOURRET nommé Évêque de Rodez 1871 à 44 ans est un prélat dynamique qui prend rapidement la réputation d'Évêque bâtisseur. Il sera élevé à la dignité cardinalice le 12 juin 1893.

3/ Saint Martin de Pris : Un événement imprévu et exceptionnel se révéla, concernant l'histoire du Royaume de France, dans cette petite église située à Creissels. Raymond VII Comte de Toulouse, de passage à St Martin de Pris, se trouve soudainement atteint par une grave affection qui le contraint à rédiger sur ce site, le 20 septembre 1249 son testament où il désigne son héritière, sa fille unique Jeanne, la femme d'Alphonse de Poitiers, le frère du roi Saint-Louis. Peu de temps après, Raymond VII décède à Millau. Dès lors Alphonse de Poitiers devient Comte de Toulouse, ce qui aboutit à une mainmise de la royauté capétienne sur le Comté de Toulouse... C'est bien à Saint Martin de Pris à Creissels que se décida le rattachement du Comté de Toulouse, le Rouergue, l'Agennais, le Quercy, une partie de l'Albigeois au Royaume de France...



CREISSELS VERS 1930, VU DE LA ROUTE DE PEYRE

Chant Grégorien

Pour la troisième année consécutive, un stage de « Chant Grégorien » se tiendra dans notre village du 15 au 21 août. L'association Cant'ART a sollicité Sylvain Dieudonné chef de chœur à la Maîtrise Notre Dame de Paris de 1994 à 2020, Marthe Davos chanteuse lyrique et Anne Guyard de l'école du Chœur grégorien de Paris pour faire travailler les 30 stagiaires autour de la thématique : l'Esprit Saint dans les textes chantés de la bible.

Au terme de la semaine de préparation, les choristes donneront deux concerts gratuits. Le premier dans la chapelle de la Couvertoirade le vendredi 19 août à 16 heures et le deuxième dans notre église Saint Julien le samedi 20 août à 17 heures. Le dimanche 21 août, ils animeront la messe de 10 heures 30 à l'église du Sacré Chœur de Millau.

Pour joindre l'association Cant'ART : 06 63 05 10 48

Infos

Campus connecté

Depuis le 2 juin dernier et suite aux propositions d'admission des organismes de formation que les lycéens avaient choisis en avril, les plus chanceux sont aujourd'hui fixés. Pour les autres qui n'ont pas reçu de réponses favorables, une nouvelle phase d'admission est ouverte depuis le 23 juin et jusqu'au 16 septembre. Sans réponse d'admission, LA SOLUTION peut aussi être le CAMPUS CONNECTE de Millau qui propose un grand nombre de formations à distance ; accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup. Pour vous aider 2 Journées portes ouvertes vous attendent **les 8 juillet et 14 septembre 2022 de 10h à 17h au Campus connecté de Millau.** L'occasion de se renseigner auprès de la tutrice et peut être de s'inscrire.

CAMPUS AU TOP ! Pour les étudiants mais pas seulement. Reconversion et réorientation y trouvent aussi leur place ! Depuis sa création, 9 apprenants sont passés par le Campus Connecté. A cette heure pas moins de 8 personnes profitent d'un enseignement accompagné à distance. Un dispositif prévu pour l'accueil de 15 personnes qui n'a pas désempli depuis son ouverture en septembre 2021.

CAMPUS CONNECTÉ
MILLAU GRANDS CAUSSES

ÉTUDIER PRÈS DE CHEZ MOI, C'EST POSSIBLE !

PORTES OUVERTES

VENDREDI 8 JUILLET 2022
DE 10H À 17H

LICENCE, BTS, BUT, CERTIFICATIONS,
MUSIQUE, MATHÉMATIQUES,
HISTOIRE...

c'est possible au Campus Connecté avec les formations à distance !

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
FRANCOIS MITTERRAND
MILLAU GRANDS CAUSSES

PÔLE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Esplanade François Mitterrand - 12100 Millau
A. UHMANN : 06 23 96 42 57
campusconnecte@cc-millaugrandscausses.fr

Transports scolaires, la gratuité continue

Il est temps de commander sa carte de transports scolaires pour l'année qui arrive. Habitants de la Com'com et scolarisés à l'intérieur de la Com'com, connectez-vous :

A PARTIR DE LA MI JUILLET sur :
transports-millaugrandscausses.fr

Habitants de la Com'com mais scolarisés à l'extérieur de la Com'com, connectez-vous sur :
lio.laregion.fr/transports-aveyron-scolaire -

Vous serez ainsi rapidement équipés de votre carte de transports scolaires, indispensable pour prendre le bus dès la prochaine rentrée scolaire.

TRANSPORTS SCOLAIRES
À la rentrée,
la Com'com continue
LA GRATUITÉ !



Je commande ma carte en ligne
dès le 4 juillet 2022

www.transports-millaugrandscausses.fr



**DU 2 JUILLET AU 31 AOÛT 2022
C'EST AQUAGYM !**



LES LUNDIS, MERCREDIS, SAMEDIS
DE 10H À 11H

TARIFS
6,60 €/SÉANCE - 66 €/11 SÉANCES
HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MILLAU GRANDS CAUSSES - SUR JUSTIFICATIF
8,10 €/SÉANCE - 81 €/11 SÉANCES
HABITANTS HORS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MILLAU GRANDS CAUSSES

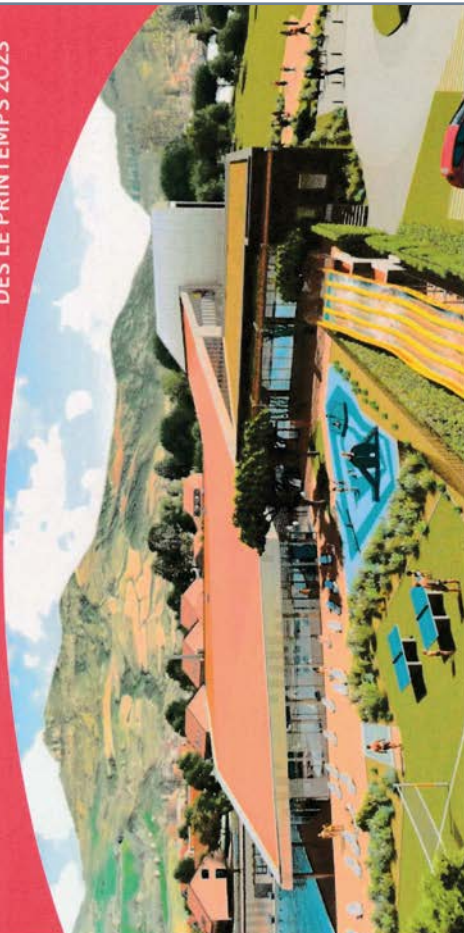
Inscription sur place à partir du 13 juin 2022 (aux heures d'ouverture au public)
ou par mail à centreaquatique.millau@cc-millaugrandscausses.fr
Tél. 05 65 61 20 80


Millau Grands Causses
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF AVEC PISCINE ET SALLE D'ESCALADE

LIVRAISON
EN OCTOBRE 2023

ACCÈS
AU BASSIN EXTÉRIEUR (50 M)
RÉNOVÉ ET CHAUFFÉ
DÈS LE PRINTEMPS 2023



ÉTÉ 2021/PRINTEMPS 2022

Préparation chantier, démolitions
désamiatages et terrassements

AVRIL/OCTOBRE 2022

Construction
de la salle artificielle d'escalade

OCTOBRE 2022

Ouverture de
la salle artificielle d'escalade

JUIN 2022/PRINTEMPS 2023

Construction des locaux techniques
et rénovation du bassin de 50 m

AVRIL/OCTOBRE 2023

Ouverture du bassin de 50 m

AVRIL/OCTOBRE 2023

Démolition du bassin ludique
Rénovation du bassin de 25 m
Construction de l'espace accueil
administratif/bien-être

OCTOBRE 2023

Livraison de l'ensemble
des bâtiments



Millau Grands Causses
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

AMÉNAGEMENT

DU 10 MAI AU 30 JUIN ET À PARTIR DU 6 SEPTEMBRE 2022

période scolaire :

- LUNDI - de 11h30 à 13h30
- MARDI - de 12h15 à 13h30
- MERCREDI - de 11h30 à 13h30 et de 15h30 à 17h30
- JEUDI - de 12h30 à 14h30
- VENDREDI - de 19h à 21h30
- SAMEDI - de 9h à 12h et de 15h30 à 19h
- DIMANCHE - de 9h à 14h

Vacances d'été - Du 1^{er} juillet au 31 août 2022

- LUNDI, MERCREDI, VENDREDI
de 11h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h30
- MARDI, JEUDI - de 11h à 13h30 et de 17h à 19h30
- SAMEDI - de 9h à 14h
- DIMANCHE - fermé

Pendant les petites vacances

- LUNDI, MARDI, JEUDI - de 11h30 à 13h30 et de 15h à 18h
- MERCREDI - de 11h30 à 13h30 et de 16h à 19h30
- VENDREDI - de 13h30 à 16h30 et de 19h à 21h30
- SAMEDI - de 9h à 12h et de 15h30 à 19h
- DIMANCHE - de 9h à 14h

ESCALADE

Depuis avril 2022,
fermeture de l'ancienne salle.
Ouverture de la nouvelle salle
artificielle d'escalade
en octobre 2022.



Ne pas jeter sur la voie publique
Illustrations non-contractuelles

Contact

aquagrimpe@gmail.com
05 65 60 34 92
www.millaugrandscausses.com

Infos

Qu'est ce que c'est ?

Le **TAD** est un service de transport :
 - ouvert et accessible à toutes et à tous
 - qui fonctionne aux jours et horaires indiqués dans ce dépliant
 - qui vient vous chercher à domicile et vous dépose où vous le souhaitez à

Millau ou Creissels

Comment réserver ?

Au plus tard **la veille avant 17h**,
au

05 65 73 40 40

RUBANBLEU
MILLAU CARS

POUR FACILITER SES DEPLACEMENTS

* prévoir l'appoint pour faciliter le travail du chauffeur
 * Attention +/- 30 minutes possibles de battement entre 2 to

Transport À la Demande

Simple & Pratique

ouvert à toutes et tous



05 65 73 40 40

Transport À la Demande

Tarifs et jours de fonctionnement

Vous habitez à...	Vous souhaitez vous rendre à...	Jours de fonctionnement	HORAIRES (indicatifs en fonction du trajet réel)		TARIFS (gratuits enfants - de 3 ans)	
			Horaire ALLER	Horaire RETOUR	ALLER SIMPLE	ALLER RETOUR
Comprégnac, St-Georges de Luzeonçon	Millau ou Creissels	Mercredi	9h30 ou 14h30	11h30 ou 17h30	4,40 €	7,00 €
		Vendredi	9h30 ou 14h30	11h30 ou 17h30		
		Samedi	14h30	17h30		
Millau, Creissels	Millau ou Creissels	Mercredi	9h30 ou 14h30	11h30 ou 17h30	3,00 €	5,00 €
		Vendredi	9h30 ou 14h30	11h30 ou 17h30		
		Samedi	14h30	17h30		
Rivière sur Tarn, La Cresse, Paulhe, Compeyre, Aguessac	Millau ou Creissels	Mercredi	9h30 ou 14h30	11h30 ou 17h30	4,00 €	6,50 €
		Vendredi	9h30 ou 14h30	11h30 ou 17h30		
		Samedi	14h30	17h30		
Peyreleau, Le Rozier, Mostuéjols	Millau ou Creissels	Mercredi	9h30 ou 14h30	11h30 ou 17h30	5,00 €	7,00 €
		Vendredi	9h30 ou 14h30	11h30 ou 17h30		
		Samedi	14h30	17h30		
Veyreau, St André de Vézines, La Roque Ste Marguerite	Millau ou Creissels	Mercredi	9h30 ou 14h30	11h30 ou 17h30	6,00 €	10,00 €
		Vendredi	9h30 ou 14h30	11h30 ou 17h30		
		Samedi	14h30	17h30		

* Jour de foire : aller 9h30 / retour 11h30

Etat civil



Naissances

05/04/2022 BERGOUNHE Alba, Rose
 23/04/2022 ROUSTAN Charlie
 26/04/2022 BERBRI Majd
 23/05/2022 CHAOUNI Naïla
 23/06/2022 SALEIL SOLIER Giulia, Sélène, Aurore, Annick
 24/06/2022 BAUDIMENT TESTA Mylan, Enzo



Décès

26/01/2022 BRU Bernard, Paul, Firmin
 27/01/2022 VERNHET Jacqueline, Françoise épouse RUL
 17/02/2022 VIDAL Jeanne, Marie, Thérèse épouse JAMMES
 08/04/2022 GINESTE Hélène, Henriette, Victorine épouse COSTECALDE
 06/05/2022 LUCAS Yvonne, Gilberte, Fernande épouse HOUDELETK
 10/05/2022 PUECH Jules, Adrien
 05/06/2022 OLIVERIO Pietro



Mariages

16/04/2022 RICARD Mathieu et LEMOUTON Calypso
 04/06/2022 OLIVERIO Giuseppe et SALGUES Sandrine

Tribune de l'opposition

Chers creissellois, chères creisselloises,

Vous êtes toujours aussi nombreux à nous faire confiance et nous vous en remercions.

Nous avons essuyé notre premier droit de réponse de la part d'une partie de la majorité sur le précédent bulletin municipal. En effet, cette insertion maladroite à la suite de notre deuxième tribune n'a pas fait l'objet d'une concertation en commission communication.

Ce droit de réponse étant régi par la loi, nos protagonistes l'ont appris à leur dépens, ce qui leur a valu quelques rébellions dans leur rang!

Nous allons néanmoins y donner réponse, toujours dans le but de faire avancer et évoluer notre mandature.

Retour sur les référents de quartier :

Effectivement nous avons deux référents de quartier au sein de notre groupe d'opposition ; ils font régulièrement remonter les doléances de nos administrés notamment sur les secteurs d'Issis et de la plaine de Buech, non par obligation mais pour prendre leur rôle au sérieux, bien qu'aucune directive ou action ne soit déterminée depuis ce début de mandat.

Qu'en est-il des réunions de quartiers annoncés lors de votre campagne ?

Les problèmes de stationnement :

Sujet évoqué régulièrement en conseil municipal, dernièrement nous vous avons donné lecture de l'article de loi dans le cadre du stationnement abusif afin qu'il puisse être utilisé comme support.

Où en sommes-nous ? Avez-vous pris en compte nos remarques, conseils et propositions ?

Nous n'avons pas le sentiment de critiquer, nous donnons simplement notre avis et défendons l'intérêt commun comme l'exige la charte de l' élu.

Domage que nos remarques soient prises comme des critiques alors que notre sentiment est de faire grandir et avancer notre groupe d'élus.

Mutualisons nos idées, le travail en sera plus agréable !

Dans certaines communes il est d'usage que les conseillers puissent assister au conseil de municipalité (réunion entre le maire et ses adjoints), nous serions ravis d'instaurer cette pratique pour tous les élus dans notre commune.

De plus, dans le cadre de l'Article L 2121-27-1 : *le droit d'expression des élus de l'opposition applicable aux communes de + 1000 habitants*), nous souhaitons avoir notre page web dans l'espace numérique du site de notre commune.

Dans d'autres domaines, au vu de la fin des travaux du Planadié, il serait judicieux de remettre le portique sur le parking situé non loin de la rue du Moulin Bas pour le bien-être et le respect des usagers.

Engagement pris en début de mandat, il ne faudrait pas que cela passe aux oubliettes !

Il serait également judicieux, de ré-ouvrir les toilettes publiques du village, décision prise en municipalité, auquel cas nous pourrions passer pour être inhospitaliers.

Et pour conclure nos prochaines prévisions, nous veillerons à restituer au domaine public les terrasses des anciens commerces du village devenus des propriétés privées.

Nous restons à votre écoute,

Nous vous souhaitons de bonnes vacances estivales, prenez soin de vous et de vos proches.

Vivre ensemble à Creissels

Vincent HERAN

Eric MARROCOS DA CRUZ

Marie-Thérèse MARRA

Julie PINTRE-GALIERE

Ce bulletin municipal a été préparé par la commission culture et communication composé de :
Roger BOUDES, Jean Louis CALVET, François DIAZ, Véronique GANDOLFI, Marie Thérèse MARRA, Vanessa TERRAL BOUDES
et la participation du secrétariat de Mairie.

Impression : Imprimerie IMAP – 12 boulevard Raymond 7 - 12100 CEISSELS

Bloc-notes

MAIRIE :

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie :

Lundi, Mercredi et Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Mardi et Vendredi de 09 h à 12 h

Tél. : 05 65 60 16 52 - Fax 05 65 60 15 40

Mail : mairie.creissels@wanadoo.fr

Assistante sociale en Mairie sur Rendez-vous : Tél 05 65 60 95 55

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 08/ 12h 14/18h

Fermé le Dimanche

Tél. : 05 65 59 78 07

BIBLIOTHEQUE :

Lundi de 17 h à 19 h et Mercredi de 16 h à 18 h 30

MEDECIN GENERALISTE :

Mr **LEGRAND Edouard**

14 Av des Comtes d'Armagnac – Prise de R.V sur Doctolib

Tél. 06 65 47 17 79 de 08h30 à 11 h30 (personne sans réseau Internet)

MEDECIN CARDIOLOGUE :

Mr **SOUK ALOUN Jocelyn** - Tél. : 05 65 69 05 01

INFIRMIERS (Diplômés d'état) :

• M. **AMBERGNY Guillaume** 06 52 76 40 55

• Mme **CLUZEL Stéphanie** 06 87 09 43 87

• Mme **AIGOUY Nelly** 06 85 24 89 35

• Mme **BRU TISSINO Isabelle** 05 65 42 98 27

KINESITHEPEUTE :

• Mme **MERLE SALVAN Marie Christine**

5 rue Jules Celles - Tél. : 05 65 60 63 15

CAFE - RESTAURANT - HOTEL - TRAITEUR :

• Mr **AUSTRUY Jean François** - Hôtel du Château - Tél. : 05 65 60 16 59

Restaurant du Château - Tél. : 05 65 60 16 59

Uniquement le Soir et sur Réservation

• Mr **LOUPIAC Pierre** - Restaurant musical « Le Diapason » - Tél. : 05 65 62 19 66

• **CANOE CAFE** ouvert 7j/7j - Midi et Soir (Juin à Septembre) - Tél. : 07 88 31 64 59

LOISIRS :

• **Bateliers du Viaduc** - 3 place du Baoumas - Tél. : 05 65 59 12 41

• **Camping Saint Martin** - Tél. : 05 65 60 31 83

• **Union Sportive Creisselloise** - Av. Comtes Armagnac - Tél. : 05 65 60 10 21

• **Natura Quad** - 14 bis Bd Raymond VII - Ouvert toute l'année sur RDV.

Tél. : 07 88 00 17 92

TABAC - PRESSE - FDJ - MULTI-SERVICES - RELAIS POSTE :

Mme **SERRES Gisèle** - av des Comtes d'Armagnac - Tél. : 05 65 60 74 08

Horaires d'ouverture : du Lundi au Mercredi 07 h30/12 h 30 et 15 h/18 h 30

Jeudi 07 h30/12 h 30 - Vendredi 07 h30/12 h 30 et 15 h/18 h 30

Samedi 07 h30/12 h 30.

Fermé le Jeudi après-midi, Samedi après-midi, Dimanche et Jours Fériés.

SALON DE COIFFURE :

L'atelier d'Edwige - 3 Rue Jules Celles - Tél. : 05 65 60 19 19

COIFFEUSE DAMES A DOMICILE :

Mme **Brigitte LLORCA** - 3 av Delacroix - Tél. : 06 64 86 23 98

AGENT D'ASSURANCE :

Swiss- Life - 1 avenue des Comtes d'Armagnac - Tél. : 05 65 59 06 45

ARTISAN PEINTRE :

Peinture Décoration Olivier DECHARTE - Tél. : 06 81 15 07 41

GARAGE :

Garage **CHAMPION** - 30 av des Comtes d'Armagnac - Tél. : 05 65 60 01 70

Ouvert du Lundi au Vendredi de 08 h à 14 h et de 14 h à 19 h.

TAXI :

MONTROZIER - Tél. 06 65 48 46 71

POUR MEMOIRE

CANTINE SCOLAIRE :

Inscription à l'accueil de la Mairie - Tarif jusqu'au 31/12/2022

T : 2.35€ - A : 2.85€ - R / 3.45€ - 1 : 4.10€ - F : 4.60€

CCAS Portage des repas à domicile :

S'adresser au secrétariat de la Mairie.

CIRCULATION :

La circulation de tout véhicule motorisé est interdite sur le chemin d'accès à la cascade. Seuls les riverains peuvent circuler au pas pour ne pas gêner les promeneurs. Rappelons à ce propos qu'un arrêté a été pris par la Mairie qui se décharge totalement en cas d'accident.

AU PROFIT DU TIERS-MONDE :

Collecte de tous les timbres oblitérés qui seront vendus dans d'autres pays par l'organisme « Action sans frontières ». Cet argent est utilisé pour payer la pension d'étudiants africains.

Adresse : A.S.F. - B.P 17 - 69811 TASSINS CEDEX

Les lunettes usagées, étuis, appareils auditifs et loupes sont maintenant collectés par Mme Huguette SOLIER 5 Rue de l'Abbé Fabre. Elle les envoie à l'adresse suivante : L.S.F. - HIRSINGUE (France). Les colis sont ensuite acheminés vers les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Sud, d'Europe.

RECENSEMENT MILITAIRE :

Dès leur seizième anniversaire, les jeunes gens et jeunes filles doivent se présenter en mairie munis du livret de famille de leurs parents pour le recensement.

HORAIRES D'OFFICE RELIGIEUX :

CREISSELS / ST GEORGES : le 4^{ème} samedi du mois en alternance

SERVICES :

Garde d'enfants : assistantes maternelles agréées,

s'adresser au centre médico-social - Tél. : 05 65 60 95 55

Naturopathe : Mme Magali BOUGRAIN - Tél. : 06 98 62 84 61

Dépannage Electroménager : Mr Fabrice ARNAL - Tél. : 06 77 87 258 19

Garde d'animaux à domicile : Mme Florence MURILLO - Tél. : 06 21 53 01 75

Toiletage canin à domicile : Mme PLANCKE - Tél. : 07 69 90 81 73

URGENCES

POMPIERS : 18

Attention !!!! En cas d'Urgence, composer le 18.

Vous serez en communication avec le Centre de Traitement des Alertes à Onet le Château. Soyez donc très précis dans les renseignements que vous communiquerez, en particulier sur la localisation géographique du sinistre, vous n'en serez que mieux servi.

• **SAMU : 15**

• **POLICE SECOURS : 17**

• **MEDECINS DE GARDE : 39 66**

Du Samedi 12 h au Lundi 08 h.

• **CHIRURGIEN DENTISTE : 39 66**

Permanence le Dimanche et les Jours Fériés de 09 h à 13 h.

